

RIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
E DE LA REPUBLIQUE
-:-

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ANNEE 1964 - 0 - N° 115/PR-MFAEP

Décret portant nomination du Président du
Conseil d'Administration de la Société Nationale
des Huileries du Dahomey.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

SUR la proposition du Ministre des Finances, des Affaires
Economiques et du Plan,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;

VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation
du Gouvernement ;

VU le Décret N°395/PR/MCET du 6 Décembre 1961, portant création
de la Société d'Etat, dite Société Nationale des Huileries
du Dahomey (S.N.A.H.D.A.) ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D É C R È T E :

Article 1er - Conformément à l'article 11 des statuts de la Société
Nationale des Huileries du Dahomey, Monsieur Sébastien DASSI est nommé
Président du Conseil d'Administration de ladite Société.

Article 2 - Le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et
du Plan, est chargé de l'application du présent décret qui prendra
effet pour compter de la date de sa signature, et sera enregistré
et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 6 Août 1964

Par le Président de la République,
le Président du Conseil, Chef
du Gouvernement,

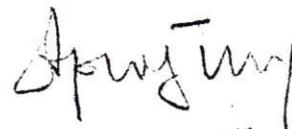


Justin AHOMADEGBE-TOMETIN



S.-M. APITHY

Le Ministre des Finances, des
Affaires Economiques et du Plan,



F. APLOGAN

Ampliatiions :

PR 5 SGG 4